

la faire que là où on la croit nécessaire; mais il importe de la faire toujours aussitôt après la pluie.

Il convient aussi de faire cette opération pendant la saison de l'été, avant l'éclosion des œufs des insectes; car l'éclosion des œufs ne peut avoir lieu lorsque ceux-ci ont été atteints par la lessive, parce que la force de la lessive détruit nécessairement le germe des œufs.

Par cette application des cendres, le printemps et dans le cours de l'été, on obtient les résultats suivants: la lessive provenant des cendres sert de nourriture à l'arbre, de même qu'elles détruisent ses ennemis et le nettoie complètement d'écorces qui leur servent de refuge. L'arbre reprend une nouvelle vigueur et produit des fruits en abondance.

Faire pondre les poules en hiver.

La rareté des œufs en hiver, et le haut prix qu'on en obtient sur le marché, valent bien la peine que l'on se donne tout le trouble possible pour les obtenir, et en aussi grande quantité possible.

Pour cela, on prendra un petit nombre de poules parmi celles qui marqueront être les meilleures et les plus jeunes, car les vieilles, celles qui ont quatre à cinq ans, ne sont bonnes qu'à être tuées.

On les enferme dans une écurie chaude, où il y a toujours du fumier chaud, à l'effet d'empêcher que les autres ne viennent prendre leur mangeaille. On leur donnera de l'orge bouillie, chaude et à demi-cuite, le sarrasin que l'on aura trem, préalablement dans de l'eau tiède, la mie de pain et l'avoine leur sont aussi très-bons, ainsi que toutes sortes de criblures de blé; mais si l'on veut les échauffer davantage, on n'aura qu'à leur donner de temps en temps une légère quantité de poivre rouge mêlée à leur mangeaille, de la graine d'ortie, ou bien prendre les orties mêmes qu'on laisse sécher pour l'hiver et les bien faire cuire dans l'eau. Si on en donnait souvent, cette nourriture pourrait les échauffer trop.

Il y a des personnes qui, pour bien faire pondre les poules en hiver, se contentent de leur donner du pain rôti au repas du midi, trempé dans du vin la nuit précédente: attendons pour cela que nous cultivions la vigne.

Au reste, la nourriture ne doit jamais manquer à ces poules ainsi enfermées: non plus qu'une eau nette et claire, autrement elle leur causerait la pépie; il est encore important de les tenir proprement, et de remuer et changer souvent le foin de leurs nids afin qu'elles ne soient pas atteintes par la vermine.

Quelques jours après que ces poules auront été renfermées, on aura soin de remarquer celles qui feront bien leur devoir, afin de les y laisser; au lieu qu'il en faudra séparer celles qui dépenseraient inutilement la nourriture, car ces soins exceptionnels entraîneraient à une perte.

La colonisation dans le comté de Rimouski

A la demande d'un ami zélé de la colonisation, nous publions avec plaisir les renseignements suivants sur le progrès de colonisation réalisé dans le comté de Rimouski, et des avantages que pourrait obtenir le colon qui irait se fixer dans cette localité; nous les empruntons au *Nouvelliste de Rimouski*, numéro du 22 février 1879:

“ Le comté de Rimouski a une immense étendue, puisqu'il n'a pas moins de 50 lieues de front sur le fleuve, et qu'on approfondit le comté plus de 20 lieues, jusqu'à celui de Bonaventure, qui le borne au sud-est. Il n'y a guère que la moitié de cette étendue qui soit actuellement arpentée, et, chose remarquable, les arpenteurs s'accordent à dire que, plus on s'éloigne du fleuve, meilleur semble être le sol. En arrière de St. Simon, de St. Mathieu et de St. Fabien, il y a des parties pierreuses et peu propres à la culture au moins pour les premiers rangs; mais en arrière du Bic et de Rimouski, particulièrement sur le tracé du chemin Taché, il y a une suite de lots magnifiques dans les townships Duquesne, Meepès, Neigette, Massé, etc. On y voit déjà, au-delà de St. Anacle, une paroisse d'avenir, St. Gabriel, et les colons demandent à grands cris que le gouvernement prolonge le chemin Taché du côté du sud-ouest.

“ Il s'est formé déjà plusieurs autres paroisses en arrière de St. Luc et de St. Flavie; elles portent les noms de St. Donat, St. Joseph de Lepage et St. Angèle de Méridis. Cette dernière surtout augmente rapidement: c'est ici que se rencontrent les grands chemins Taché et Matapédia.

“ Un township où la colonisation fait de très-rapides progrès c'est celui de McNider; déjà, dans le septième rang, on voit une mission formée, avec une chapelle et une école. Il en est à peu près de même en arrière de St. Ulric, de Matane et de St. Félicité; les colons ont pénétré jusqu'aux septième et huitième rangs. Quoique cette région soit plus montagnaise, cet empressement à s'établir sur ces terres en apparence d'accès difficile, prouve, ce semble, la fertilité du sol.

“ On peut faire la même remarque au sujet des terres qui bordent le chemin Matapédia, et qui sont aujourd'hui traversées par le chemin de fer Intercolonial, au-delà de St. Octave de Mévis. A première vue ce pays paraît si montueux qu'on le croirait généralement inhabitable; et pourtant, au rapport de ceux qui l'ont exploré, on y trouve beaucoup de bons terrains, et la plupart de ces montagnes sont cultivables. Les townships Fleuriau et Cabot entre autres sont fort avantageux, et il s'y est formé la jolie paroisse de St. Moïse. Autour du magnifique lac Matapédia, il pourrait s'en développer trois ou quatre autres; mais malheureusement c'est une seigneurie, et jusque ici le propriétaire a peu favorisé l'établissement de ses terres. Plus loin cependant, en gagnant le sud-est, sur les bords du charmant lac au Sannon, on voit une florissante mission qui a pris le nom de St. Edmond et qui a bâti une gentille chapelle. A Causapsal, il y a aussi d'excellents lopins de terre; mais la nature montagnaise du pays en retarde l'avancement.

“ Il est donc bien évident que cette région de la Province de Québec présente de très-grands avantages à la colonisation et lui offre un vaste champ pour plus de cinquante ans. Pour se développer il ne lui faut que d'être mieux connue.”

Culture du tabac.— Rectification.

Au sujet d'un article sous le titre “ Culture du tabac,” emprunté de l'*Union des Cantons de l'Est*, et publié dans la *Gazette des Campagnes* du 29 janvier dernier, le *Journal de Québec* fait la rectification suivante:

Tout en admettant l'urgence de modifications, dans les lois d'accise, pour protéger les manufacturiers qui paient vingt centins par livre sur le produit de leurs usures, nous croyons qu'il serait facile de venir en aide à ceux qui cultivent le tabac canadien. Il n'est pas exact, comme le prétend le journal ci-dessus, que le tabac américain brut franchit notre frontière, exempt de droits: au contraire, il paie 20 centins par livre: c'est donc en faveur du tabac cultivé en Canada un droit protecteur de 16 centins, puisque le tabac canadien n'est frappé que 4 centins.

Choses et autres.

— L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie pour la fabrication du sucre de betteraves de la Province de Québec, tenu à St. Pie, dans le comté de Lévis, le 3 février, courant sous la présidence de Antoine Chesnault, est, membre du Conseil d'agriculture. M. L. S. Adam, assistait comme secrétaire. Les MM. dont les noms suivent ont été élus directeurs: Wm. Donaghue, Louis Gironx, S. B. Valliquette, Michel Desautels, S. R. Foster, Chs. Poitevin et P. Bériaud.

— Le *Nouveau-Monde* annonce qu'il est question d'établir